

## Les Archives de la Martinique

Eugène Goyheneche

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Goyheneche Eugène. Les Archives de la Martinique. In: La Gazette des archives, n°17, 1955. pp. 38-40;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.1955.1441>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1955\\_num\\_17\\_1\\_1441](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1955_num_17_1_1441)

---

Fichier pdf généré le 12/05/2018

Pour mon compte - et sans mandat - je retiens l'idée pour la Réunion - L'objection du climat ne tient pas du fait que, ce me semble, un tel dépôt devrait être obligatoirement climatisé artificiellement. Climatisé pour climatisé on peut le faire là bas. D'autre part, l'île conviendrait bien. Elle est fort éloignée de l'Europe et ne semble guère devoir être au centre d'un conflit mondial quoique l'on dise parfois. D'autre part, il n'y a pas de situation coloniale et les éléments étrangers y sont minoritaires en sorte que l'on ne voit pas comment pourrait jamais être mis en cause son rattachement à la France.

~~~~~

**EXPOSE DE M. GOYHENECHÉ,  
Archiviste en chef de la Martinique**

La récente loi d'assimilation transformant les anciennes colonies françaises en départements, parties intégrantes du territoire national, a posé un dilemme dont dépend l'avenir de ces vieilles terres françaises et qui affecte le prestige de la France. Ou bien ces départements seront arbitrairement confondus avec les autres, et dans ce cas ils risquent de n'être considérés que comme les plus petits, les plus lointains et les plus pauvres ; ou bien ces départements eux-mêmes et la Métropole prendront conscience de la mission que leur situation géographique, leur histoire et leur formation ethnique leur assignent et qui leur permettra de contribuer au prestige de la communauté nationale.

Par leur existence même, ces départements sont la démonstration la plus convaincante de l'universalité de l'esprit français et de la culture française. Trois cents ans de colonisation française - au meilleur sens du terme - ont donné à ces populations originaires de quatre continents et rassemblées sur ces îles lointaines par les vicissitudes historiques, l'amour le plus profond et le plus vif de la France et de sa culture, qui n'est pas un instrument d'oppression mais de libération, qui peut unir sans uniformisme et s'enrichir elle-même des apports les plus inattendus sans rien perdre de son caractère essentiel.

Rappeler à ces populations ces trois siècles de vie commune, renforcer, prolonger dans le présent et dans l'avenir cette communauté spirituelle, faire connaître aux peuples étrangers voisins de ces îles la solidité de cette conquête qui ne doit rien à la force, se servir à la fois de cet exemple et de la situation géographique de ces territoires pour faire rayonner la culture française dans les îles du Caraïbe et dans les pays américains qui, plus que nous ne le soupçonnons nous-mêmes, désirent connaître notre civilisation, voici, je pense la mission de la France dans les départements antillais. A cette oeuvre, le service des Archives de la Martinique s'est attaché pour sa part et dans la mesure hélas faible de ses moyens. Des visites pédagogiques, des conférences aux élèves des Lycées et aux élèves instituteurs ont initié les jeunes martiniquais au rôle des archives et leur ont permis de connaître des documents originaux intéressants l'histoire de leur île. Des vocations ont ainsi été suscitées et les instituteurs et les secrétaires de mairie deviennent les meilleurs auxiliaires de l'Archiviste ; l'année prochaine probablement, une martiniquaise entrera à l'École des Chartes. une thèse de doctorat en droit, de nombreuses recherches ont pu être menées à bien grâce aux documents conservés en originaux ou sous forme de microfilm au Service des Archives.

La Radiodiffusion Française aux Antilles ayant confié à l'Archiviste en chef une causerie hebdomadaire sur l'histoire des Antilles, ces chroniques, dont quatre vingt ont déjà été diffusées en Martinique et en Guadeloupe, ont assuré au service des Archives une audience inespérée auprès de tous les milieux jusqu'aux plus humbles, puisqu'elles sont arrivées en tête d'un referendum des auditeurs. Plusieurs de ces causeries, ainsi que des études historiques de l'Archiviste en chef et sous - archiviste ont été publiées par la presse locale et par des revues dont l'une, presque entièrement rédigée par le Service des Archives, est diffusée dans les trois départements antillais.

Aussi de nombreuses associations ont-elles demandé à l'Archiviste en chef de prononcer des conférences plus importantes sur l'Impératrice Josephine, par exemple, les Beauharnais ou l'Histoire de la Marine Française aux Antilles. Le service des Archives a collaboré également par ses conseils, le prêt de documents et des causeries radiodiffusées à la restauration de la Pagerie, propriété où naquit Josephine Tascher de la Pagerie, ainsi qu'à la formation et au lancement du Musée de l'Impératrice Joséphine qui est actuellement très visité par les Martiniquais autant que par les étrangers de passage. De même l'Archiviste en chef a eu l'honneur d'inaugurer au Séminaire Collège, devant les autorités du département, le seul Musée précolombien existant dans les Petites Antilles françaises ou étrangères. Une collection particulière récupérée et classée par le Service des Archives constituera l'embryon du Musée Historique des Antilles Françaises qui sera installé au siège des Archives de la Martinique le jour où un bâtiment moderne remplacera le galetas qui tient actuellement lieu de dépôt. Des panneaux réalisés par les Archives de France pour l'exposition de la Martinique dans l'Histoire organisée il y a quatre ans par mon prédécesseur M. DENIEUL ont été récemment empruntés par une équipe martiniquaise de football, ils ont constitué une exposition itinérante qui a visité plusieurs grandes villes de France. Enfin, particuliers ou collectivités ont constamment demandé le concours des Archives et de leur Centre de documentation, entre autres la ville de Fort-de-France pour la formation archivistique de son secrétaire-archiviste, la ville de Saint-Pierre pour la reconstitution de ses archives détruites par la catastrophe de 1902, et la restauration de son musée volcanologique, les divers groupes folkloriques ont sollicité des conférences sur l'histoire de la Martinique, le Conseil général a demandé à l'archiviste de donner des directives pour le classement de sa bibliothèque, etc...

La situation de la Martinique, escale des paquebots de la ligne des Antilles, les nécessités de la mise en place de l'administration départementale, enfin l'attrait toujours puissant qu'exercent les îles des Tropiques, ont attiré en Martinique, au cours de ces deux années, Missions parlementaires, hauts fonctionnaires, écrivains, journalistes et voyageurs de marque qui pour la plupart ont eu recours au Service des Archives, à son Centre de documentation et à l'Archiviste en chef qui s'est fait souvent leur guide dans l'île. Je citerai simplement une mission de l'Institut National de la Statistique, de l'Institut géographique national, M. Charles André Julien, Professeur à la Sorbonne, M. Pierre Deffontaines, Directeur de l'Institut Français de Barcelone, M. Roger Vercel dont un roman sur la Martinique vient de paraître, M. Leveuf qui a composé sur la Martinique un numéro spécial du Monde.

Des visiteurs étrangers facilitèrent aussi les liaisons avec les pays de la mer Caraïbe : tel M. Sandemann, Directeur d'études à l'Université de Jamaïque et professeur de Langues romanes, avec lequel un programme d'échanges a été élaboré et qui suit les Archives de la Martinique en relations avec celles de la Jamaïque. Pendant ces deux années qui furent surtout consacrées à parachever la tâche inaugurée par mon prédécesseur et interrompue pendant plus d'un an, les relations avec les autres pays du Caraïbe n'ont cependant pas été perdues de vue. Actuellement le Service des Archives collabore à la rédaction du Bulletin de l'Alliance Française à Porto Rico dont le Président a invité l'Archiviste en chef à prononcer plusieurs conférences dans cette île en mars prochain ; il maintient des relations suivies avec les Sociétés savantes des pays de la Mer Caraïbe ; récemment l'Archiviste en chef a été nommé correspondant de la Commission Caraïbe pour les départements français et le Bulletin de cette Commission Internationale va publier des études historiques fournies par le Service des Archives. Le principe

d'une collaboration semblable, par des conférences et une collaboration à la revue "Conjonction" a également été arrêté avec M. Lando, Directeur de l'Institut Français d'Haïti. Le poste de Radio Fort de France devant être incessamment transformé en émetteur à grande puissance avec émissions en espagnol et en anglais, la participation du Service des Archives gagnera en importance et en diffusion.

Déjà de nombreux chercheurs, écrivains et journalistes étrangers se sont adressés à nous pour obtenir des renseignements de toutes sortes sur l'histoire et la situation actuelle des Antilles Françaises. Nul doute que le Centre de Documentation des Archives doive dans l'avenir orienter une partie importante de son activité vers les problèmes du Caraïbe et être à même de donner aux étrangers une juste idée de l'effort que la France poursuit pour faire de ces départements autant de bases de départ de son influence spirituelle. Avec l'appui de certains professeurs de l'Institut de Droit Henri Vizios, en particulier de M. Gangluilluni, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux, un projet a été élaboré, projet qui s'il se réalise, comme on est en droit de l'espérer, intéressera le prestige français dans cette région du globe ; l'inauguration du futur dépôt des Archives de la Martinique pourrait être marquée, durant l'été 1955, par des journées de culture française qui grouperaient en Martinique des universitaires et des écrivains français, ainsi que des intellectuels, professeurs, écrivains, Archivistes, étudiants des pays du Caraïbe. L'adhésion des îles de langue anglaise est déjà assurée, ainsi que celle de Porto-Rico ; nul doute que ce projet ne trouve un appui efficace dans les autres pays. Il restera aux autorités françaises à en permettre, à peu de frais, la réalisation pratique. Ainsi pourra être tenté l'établissement aux Antilles d'une Université Française d'Eté qui permettrait à la France d'occuper dans cet hémisphère le rang que spontanément lui reconnaissent les peuples étrangers.

~~~~~

**EXPOSE DE M. BETGE-BREZETZ,  
Archiviste en chef de la Gironde**

**LA DESINSECTISATION EN GIRONDE**

Il y a quelques années, une large enquête effectuée par la Direction sur les conditions générales de conservation des documents avait alerté sans doute beaucoup d'entre nous très utilement.

Habitué à vivre avec des documents vieux de centaines d'années, peut être n'avons nous pas tous l'attention assez attirée sur les innombrables agents de destruction, d'usure, qui les altèrent insensiblement. Pour ma part, il m'a fallu revenir à Bordeaux après 25 ans pour me rendre compte de l'importance de ce vieillissement et de l'ampleur des attaques dont ils peuvent être l'objet.

Le danger n'a évidemment pas en France, l'acuité violente et soudaine que l'on peut connaître dans les climats coloniaux, mais par son affaiblissement même, il est insidieux et peut finalement nous placer à notre insu devant une situation grave.

Les ennemis sont multiples nous les connaissons tous : insectes, rongeurs, lumière, humidité, chaleur, sécheresse...